

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 28, 29, 30 septembre et 1^{er} octobre 2015

2015 DAC 477 Subvention (2.000 euros) à l'association Cultures sur cour au titre de son action dans les quartiers Porte Montmartre – Porte des Poissonniers – Moskova et Blémont (18e).

M. Bruno JULLIARD et Mme Colombe BROSSEL,
rapporteurs.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 15 septembre 2015, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association Cultures sur cour pour la réalisation de son action dans les quartiers Porte Montmartre – Porte des Poissonniers – Moskova et Blémont du 18e arrondissement ;

Vu l'avis du Conseil du 18e arrondissement, en date du 14 septembre 2015 ;

Sur le rapport présenté par M. Bruno JULLIARD, au nom de la 2e Commission, et par Mme Colombe BROSSEL, au nom de la 3^e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention d'un montant de 2.000 euros au titre des projets culturels élaborés dans le cadre de la Politique de la ville est attribuée à l'association Cultures sur cour, 147 rue de Clignancourt 75018 Paris, pour le projet d'action culturelle et familiale. 16027 ; 2015_04394.

Article 2 : La dépense correspondante, soit 2.000 euros, sera imputée sur le budget de fonctionnement de la Ville de Paris de 2015, nature 6574, rubrique 33, ligne VF40004: Provision pour subventions de fonctionnement au titre de la culture.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO

